

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil régional,
délégué aux transports et aux communications.
Conseiller municipal d'Antibes.

Nice, le 13 mai 2008

Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre dame
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Monsieur Christian ESTROSI
Maire de Nice
5 Rue de l'Hôtel de Ville
06300 NICE

Objet : Chemin de fer de Provence
Nref : GP/NC/FF 08-671

Monsieur le Maire,

Depuis quelques jours, vous menez une campagne médiatique pour un éventuel transfert à la CANCA ou à la Ville de Nice de la partie basse de la ligne des Chemins de fer de la Provence gérés depuis seize mois par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il est dommage que le Conseil général des Alpes-Maritimes et ses présidents successifs se soient désintéressés de cet équipement pendant trente ans alors que c'était un de ses représentants qui présidait le syndicat (SYMA) qui gérait cette ligne.

Le 26 mai 2004, grâce à une nouvelle majorité, j'ai été élu Président du SYMA. Je n'ai trouvé que des dettes (plus d'un million d'euros), un plan de modernisation bloqué et sans moyens financiers, du matériel roulant obsolète, une procédure de délégation de service public en cours sans aucun volet social !

J'ai aussi été surpris de constater que le Conseil Général des Alpes-Maritimes se substituait à la Ville de Nice en payant, à sa place, sa part de fonctionnement !

Il a fallu effacer la dette, parer au plus pressé pour les travaux urgents, commander des rames neuves que le Conseil Régional finance seul, initier un contrat de projet où, malgré votre présence au Secrétariat d'Etat à l'Aménagement du Territoire, l'Etat n'a pas mis 1 euro des 55 millions d'euros de ce contrat.

Cette ligne n'a pas besoin de débats politiques mais bien de concertations comme l'a toujours fait le Conseil Régional. Avec son Président, Michel Vauzelle, nous sommes disposés à travailler en commun, O.I.N., L.G.V., de grands projets sont devant nous et les Chemins de Fer de Provence, sous la gestion du Conseil Régional, joueront tous leurs rôles, desserte de la rive droite, de la gare de St Augustin, bas de la ligne électrifiée... Oui, la Région va permettre aux habitants de notre département et singulièrement celles et ceux de Nice de disposer d'un moyen de transport collectif moderne, propre, sécurisé.

Bien évidemment, je suis disponible pour travailler avec toutes celles et tous ceux qui veulent développer les transports collectifs dans ce département qui subit des décennies de retard et d'immobilisme. Alors, au travail !

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Gérard PIEL